

**Colloque : *Écrire une grammaire du français  
Standard et variétés ; langue maternelle et FLE***

4-6 décembre 2019

Maison des Sciences de l'Homme (FMSH)

54 bd Raspail, 75006 Paris

**Défis et enjeux dans l'écriture d'une grammaire d'une variété de français non standard : le cas du français louisianais**

Barry Jean Ancelet

Dans cette *francité*, nous nous reconnaissons, de Dakar à Montréal; mais plutôt qu'être *Français*, d'une façon personnelle, nous préférons maintenant être *nous-mêmes* en français. (Jacques Godbout, *Le couteau sur la table*, 1965)

Et si la faiblesse de la Francophonie, c'était qu'elle est la seule à ignorer sa force? (Nicolas Sarkozy, discours sur la francophonie, 20 mars 2010)

Le français est plus large que la France. (Emmanuel Macron, Nouvelle-Orléans, 2 décembre 2022)

Perdre le français ?  
Ayòu on est rendu-là  
Dans notre histoire,  
Ça serait un maudit  
Dénousment quand même.

(Jean Arceneaux, dans *Cris sur le bayou*, 1979)

Dans cette présentation, je vous parlerai de notre projet de produire une grammaire descriptive pour le français tel qu'on le parle en Louisiane. Dans cette discussion, je m'adresserai non seulement à la nature du projet, mais aussi aux questions de ce dont il s'agit, du processus, et des raisons pour ce projet. Je ne suis pas particulièrement un spécialiste en grammaire, ni un linguiste pur et dur, quoique j'ai fait des recherches, j'ai publié des articles, et j'ai enseigné des cours dans le domaine de la sociolinguistique. Mais j'avoue que je vous parle aujourd'hui aussi en tant qu'activiste de la communauté francophone de Louisiane, qui ai eu besoin d'improviser des stratégies discutées ici pour concevoir et construire une écriture et une pédagogie pour le français louisianais. (Par nécessité, je suis devenu aussi poète, parolier, conteur, essayiste, entre autres. Un genre de poète à bicyclette, inspiré par le besoin d'improviser des stratégies tout en les utilisant.) Je tiens à signaler aussi que ce projet, entrepris par Francine Girard Lomheim, Amanda LaFleur et moi, est l'étape courante d'un plus long voyage qui a impliqué plusieurs chercheurs, linguistes, ethnologues et pédagogues, y compris Richard Guidry, Albert Valdman, Tamara Lindner et toute l'équipe du *Dictionary of Louisiana French* (2009), qui a produit par nécessité de s'adonner des conventions de transcription qui était une première esquisse d'une grammaire descriptive.

Nous sommes loin d'être les seuls à vivre l'expérience d'une francophonie qui s'ouvre à partir des marges et qui s'intéresse à représenter sa spécificité linguistique. Depuis longtemps, des auteurs québécois, entre autres Michel Tremblay dans sa pièce *Les belles soeurs* (1968) et Michèle Lalonde dans sa *Défense et illustration de la langue québécoise* (1979) s'intéressaient à représenter leur oralité dans leurs oeuvres. Le poète Gaston Miron en a fait plusieurs réflexions, y compris dans son essai, "Décoloniser la langue," qui a paru à la fin de son recueil *L'homme rapaillé* (1970; 1988):

S'il y a un peuple québécois, une culture québécoise... il existe bien sûr une langue québécoise. Cette désignation est même importante dans l'affirmation de notre identité, notre différence au monde. Mais par quoi se caractérise cette langue? Globalement, je dirais que la langue québécoise n'est pas spécifiquement québécoise dans sa dénotation (langage premier d'information pure), sauf pour des séries lexicales assez restreintes d'ailleurs. À cet égard, elle demeure dans la famille du français, un variété de français. Il y en a qui prétendent et prêchent que nous ne parlons plus "français," que nous parlons une autre langue, ou que nous sommes en train de créer une nouvelle langue! Ces affirmations défient toutes les observations linguistiques. L'expérience nous apprend que tel n'est pas le cas... Pour ce qui me concerne, globalement, là où la langue québécoise est spécifiquement québécoise, c'est dans sa connotation (changements ou extensions ou glissements de sens, surfaces sémantiques, coefficients affectifs et expressifs, charges lexicales. (215-216)

Dans "Ch'us mon propre Bescherelle: Challenges from the Hip-Hop nation to the Québec nation," Bronwen Low, Mela Sarkar et Lise Winer examinent la relation entre l'oralité et l'éducation dans le contexte de la chanson moderne au Québec dans lequel elles constatent "that while French is the *lingua franca*, it is a much more inclusive category which includes 'Bad French,' regional and class dialects, and European French:"

Over the last few decades, language and language planning policies in the Canadian province of Quebec have been designed to promote and maintain a particular kind of standard French, especially in public and official domains. However, during the process of putting policy into practice, some features of on-the-ground, grassroots usage have shown that the policy of French dominance has sowed the seeds of a partial self-destruction of the very French it was designed to nurture. In this paper, we show how the lyrics of Hip-Hop raps in Quebec, specifically in the city of Montreal, have become a site for the translation of macropolicies into micropractices, and how, simultaneously, such language policies and practices are normalized, on the one hand, and challenged, on the other. (*Journal of Sociolinguistics*, 2009: 59)

Et encore de Gaston Miron (1970; 1988):

Au reste, dans les années d'après-guerre, c'est ma langue même qui me donnait du fil à retordre, au point même de mettre en doute sa légitimité. Parce que j'étais investi par la société de l'autre, et la grande culture française, cela me fit un choc, la première fois, de me faire dire par des anglophones que je ne parlais pas le vrai français de France, puis la même chose par des Français eux-mêmes! (226-227)

Eileen Julien, dans son étude de la relation entre l'oralité et la littérature en Afrique (*African Novels and the Question of Orality*, 1992), examine la stratégie littéraire de certains auteurs africains, y compris Bernard Dadié (*Le pagnon noir*, 1955) et Birago Diop (*Les contes d'Amadou Koumba*, 1961) qui ont utilisé le français de leur éducation formelle pour écrire des histoires de la tradition orale de leurs communautés. Elle note aussi que d'autres ont commencé à manipuler la langue française pour s'en servir à leur façon: "Yambo Ouologuem and Ahmadou Kourouma are surely just as deliberate in their evocation of the cadences and energy of speech. Ouologuem's *Le devoir de violence* [1968] articulates its anti-epic in a griot's style and effectively slanders négritude's romantic vision of precolonial Africa. Kourouma's *Les soleils des indépendances* [1968] strives to rework French into a medium commensurate with Yama's 'postindependence' reality" (Julien 1992: 42). Tous étaient motivés par un intérêt de négocier le dilemme post-colonial entre l'oralité traditionnelle et le désir de communiquer dans un monde plus large par moyen des formes littéraires établies.

Plusieurs auteurs acadiens, y compris Antonine Maillet (*La Sagouine*, 1971), Guy Arsenault (*Acadie Rock*, 1973), Régis Brun (*La Mariécómo*, 1974), et France Daigle (*Sans jamais parler du vent*, 1983), ont expérimenté avec l'intégration de l'oralité dans leurs textes, non seulement au niveau du contenu, mais aussi au niveau linguistique. Dans les documentaires *Eloge du chiac*, I (d. Michel Brault, 1969) et II (d. Marie Cadieux, 2009), les documentaristes examinent la relation entre le français normatif acquis par l'éducation et le français populaire acadien qui vient de la maison et des rues. Dans un travail récent, *A l'ombre de la langue légitime* (2016), Annette Boudreau de l'Université de Moncton, étudie l'insécurité linguistique qui vient de la pression des registres.

Ici en Louisiane, nous sommes donc loin d'être seuls à avoir cette préoccupation, mais nous l'avons peut-être avec encore plus d'intensité à cause de notre position en tant que minorité linguistique si près du bord du gouffre. D'abord, un peu de contexte en ce qui concerne la Louisiane. Pour des raisons historiques, le français parlé par les gens qui sont devenus les Cadiens, essentiellement à partir des années 1630 et 1640, est différent du français tel qu'il a fini par développer en France, surtout après 1650 quand les effets de la nouvelle Académie Française ont commencé à se faire sentir. Pour une chose, une majorité de ces gens venait d'une région bien spécifique en France, dans le nord du Poitou dans les alentours de Loudun et Lachaussée, et vers l'ouest dans les alentours de la Saintonge (Brosseaux 1987: 8). Pendant la Renaissance et même après, surtout dans les provinces, jusqu'au début de la standardisation et la centralisation de la langue par la cour et par les auteurs de l'époque qu'on allait appeler classique, il y avait une variabilité linguistique qui comprenait très largement ce qu'on peut appeler le français. Et cette

variabilité n'était pas seulement au niveau de l'oral; il y avait des dialectes écrits. [Certains, y compris Bernard Cerquilini (1983) insiste que cette variabilité était représentée dans les premiers textes de ce qui est devenu le français et qu'elle existe encore, même à l'intérieur de l'hexagone.] Dans l'œuvre de l'auteur qui a défini cette époque, François Rabelais, on trouve une variabilité importante, produit naturel de l'effort d'écrire ce qu'on disait avant le développement des règles systématiques pour le faire. Les règles qui ont évolué plus tard étaient, peut-être nécessairement, proscriptives et prescriptives. Quand il y avait plus d'une façon de rendre un phénomène en écrit, il fallait choisir pour établir un standard, et ceux qui faisaient les choix se basaient évidemment sur leurs propres notions de ce qui était correct, c'est-à-dire sur leur propre style de parler et d'écrire, ce qui est tout à fait normal dans un sens, mais ce qui a aussi mené à l'élimination de la richesse de variabilité dans le français. Pierre Bourdieu note que les écrivains et les grammairiens ont opéré en coopération pour établir ce qui devenait la langue légitime "...en *délimitant* l'univers des prononciations, des mots ou des tours acceptables, et en *fixant* une langue censurée et épurée de tous les usages populaires..." (*Ce que parler veut dire*, 1982: 48). En plus, insiste-t-il, que cette

...dépossession objective des classes dominées... n'est pas sans rapport... avec l'existence d'une institution comme le système d'enseignement, qui mandaté pour sanctionner, au nom de la grammaire, les produits hérétiques et pour inculquer la norme explicite qui contrecarre les effets des lois d'évolution, contribue fortement à constituer comme tels les usages dominés de la langue en consacrant l'usage dominant comme seul légitime, par le seul fait de l'inculquer. (1982: 49-50)

Ce qui est devenu le français normatif a été déterminé par les gens qui l'ont décrit, qui l'ont écrit, et qui ont fini par le prescrire et l'enseigner. Même aux origines de ce qui est devenu le français, l'écriture de ce que l'on disait était déterminée par ceux qui se trouvaient avec une plume à la main (c.f. Cerquilini 2020). Pendant un temps, au Moyen Age et à la Renaissance, les formes s'inventaient et se définissaient et s'établissaient par les gens qui faisaient pendant ces périodes à peu près la même chose qu'on fait en Louisiane de nos jours. Finalement, le français écrit en Louisiane sera déterminé par ceux qui l'utilisent, qui l'écrivent, qui l'enseignent, comme ce qui était aussi le cas pour ce qui est devenu le français (Cerquilini 1991). C'est en partie pour cette raison que j'écris, que je transcris, que j'enseigne, et que je réponds à une infinité de demandes d'aide pour savoir comment rendre telle ou telle phrase en français; j'aimerais laisser ma trace sur ce processus, en plus d'avoir des idées, des sentiments, des observations à communiquer. Comme j'ai écrit en épithète dans *Acadie tropicale* (1983), "En Louisiane, écrire en français, c'est parier sur l'avenir." Mais il est important de signaler aussi qu'il ne s'agit pas de n'importe quoi n'importe comment. Il s'agit de représenter fidèlement quelque chose de bien spécifique.

On parle depuis l'établissement du Conseil pour le développement du français en Louisiane en 1968 de l'effort de préserver le français dans notre région. Préserver parce qu'on parle français en Louisiane depuis la fondation de la colonie

par de la Salle en 1682 et l'établissement des premières habitations par Iberville et Bienville à partir de 1699. Jusqu'au tout début du 20e siècle, il y avait en Louisiane une population de Créoles qui étaient lettrés et qui ont laissé une riche littérature en français. Certains auteurs, comme Alfred Mercier et Sidonie de la Houssaye, essayaient déjà de rendre l'oralité dans leurs textes.

Extrait de *L'habitation St-Ybars* (Mercier 1881):

Démon termina son épopée, en accompagnant sa parole de grands gestes qui épouvantèrent les oiseaux; le mâle renouvela ses efforts pour passer à travers les barreaux de sa prison; sa tête était en sang. Démon le repoussa à l'intérieur, en disant avec impatience:

“Resté don tranqui, bête!”

“To bon toi, lui dit Mamrie; to oté li so laliberté é to oulé li contan. Mo sré voudré oua ça to sré di, si yé té mété toi dan ain lacage comme ça.”

“Mété moin dan ain lacage!” s'écria Démon sur le ton de la fierté indignée; “mo sré cacé tou, mo sré sorti é mo sré vengé moin sur moune laïé ki té emprisonnin moin.”

“Ah! ouëtte, tou ça cé bon pou la parol,” répliqua Mamrie; “si yé té mété toi dan ain bon lacage avé bon baro en fer, to sré pa cacé arien; to sré mété toi en san, épi comme to sré oua ça pa servi ain brin, to sré courbé to laéte é to sré resté tranqui comme pap là va fé dan eune ou deu jou.”

Extrait de *Pouponne et Balthazar* (de la Houssaye 1888):

Avant que monsieur Bossier eût eu le temps de répondre, le père Jacques descendit une marche de l'escalier.

“Madame Théogène,” s'écria-t-il, «que signifie ce tapage? et que venez-vous faire ici?”

“C'que je viens faire?” cria-t-elle d'un ton plus élevé, j viens d'mander à c't'homme qu'est là ce que son fignoleux d'frère a fait d'l'honneur d'mon enfant.”

Monsieur Bossier fit un mouvement d'indignation, mais la Térécine sans lui laisser le temps de répondre continua:

“Oui! oui! à cause que ce filandrin Placide a d'l'argent et du bec, à cause qu'y est éduqué et parle latin quasiment aussi ben que musieu l'curé, y s'croit l'droit d'passer pardessus l'corps aux pauvres gens et d'courir le guilledou avec leurs filles. Ah! il aime un peu trop à fringuer c'te p'tit chien de casseux: j'l'avions prévenu de n'plus revenir s'frotter à ma fille à cause qu'je le remuerais d'un fier gant!”

La notion de préserver présume la sauvegarde de quelque chose qui existe et qui est en danger de disparaître. En Louisiane, cet effort doit nécessairement se fier sur l'éducation, mais l'éducation est généralement conçu pour normaliser la langue, basé sur une grammaire prescriptive importée et imposée par les enseignants et les

livres. Cette tension existe partout dans le monde francophone. Dans le contexte du Québec, Low, Sarkar et Winer ont noté,

The tradition of 'Good French' in Quebec is rooted in the prescriptivist tradition of a centralized academy which hardly recognizes, let alone valorizes, non-standard variation. In the school context, students are continually urged to speak and write 'proper' French in an atmosphere that produces a high level of anxiety amongst both students and teachers. (2009: 64)

Au début, l'action du CODOFIL était basé sur une stratégie de remplacement. Le français louisianais était considéré fautif. On a relancé l'enseignement du français dans les écoles avec des instituteurs et institutrices importés de la France, de la Belgique, et du Québec. Le fondateur et premier président disait souvent que le français cadien n'avait pas de forme écrite, n'avait pas de grammaire. Peut-t-on imaginer une langue sans grammaire? Cette position a évolué assez rapidement, poussée en partie par un désir de la part des Louisianais de valoriser le vernaculaire. En Louisiane, il n'est pas seulement question de préserver "le français," mais "ce français," la variété qui représente notre réalité, et qui expriment notre imaginaire dans les chansons et les contes de la tradition orale. Pour préserver ce français, il faudrait d'abord le connaître à fond dans ces propres termes et déterminer sa relation avec le français nominalisant. Ceci suit ce que Walter Ong a noté des grammaires dans *Orality and Literacy* (1982; 1988), que contrairement aux grammaires informatiques dans lesquelles les règles sont d'abord établies, puis ensuite mis en action, les règles des grammaires linguistiques sont dérivées de l'usage. Il insiste aussi que: "Written texts must be related, directly or indirectly, to the world of sound, the natural habitat of language, to yield their meanings" (Ong 1982; 1988).

Ce projet de produire une grammaire descriptive du français louisianais est justement le résultat d'un désir et d'un besoin de représenter cette variante dialectale en écrit. Ong insiste sur la légitimité d'une grammaire variante:

...when other dialects or a given language besides the grapholect vary from the grammar of the grapholect, they are not ungrammatical: they are simply using a different grammar for language is structure, and it is impossible to use language without a grammar. In the light of this fact, linguists today commonly make the point that all dialects are equal in the sense that none has a grammar intrinsically more 'correct' than that of others. (1982; 1988)

Notre projet est basé sur les efforts des folkloristes qui ont commencé à capturer des contes et des chansons et des témoignages par des enregistrements dès 1934 (collection Lomax). Pour analyser et publier ces expressions ils ont eu besoin de les transcrire fidèlement, mot à mot, ce qui a nécessité des négociations orthographiques et syntactiques. Plusieurs linguistes ont aussi enregistré la tradition orale pour pouvoir étudier la langue dans son contexte naturel. Ces

transcriptions représentent l'évolution de l'effort pour représenter le français telle qu'il est parlé en Louisiane. En voici quelques exemples:

Extrait de "Petite mignonne" (Marie Pellerin; ACCF0010):

Petite mignonne, mignonette,  
Je te donnerais cent livres de mon argent  
Pour avoir tes amitiés.

Tu peux garder cent livres de ton argent.  
Je me mettrais rose dedans un rosier.  
Comme ça t'aurais pas de mes amitiés.

Si tu te mets rose dedans un rosier,  
Je me mettrais guêpe pour t'embrasser.  
J'embrasserais la rose que je voudrais...

Extrait de "J'ai été-z-au bal" (Iry Lejeune; Goldband 7740-7741):

J'ai été-z-au bal hier au soir, j'ai revenu encore à soir  
Si l'occasion se représente, je vas retourner demain au soir  
Gardez donc les jolies filles, cez-là que j'aime autant  
Moi, je connais tout l'amour que moi, j'ai eu pour toi

J'ai été-z-au bal hier au soir, alle était tout habillée en noir  
Je fais serment de jamais reboire pour courtiser la fille  
J'ai été-z-au bal à soir, alle est tout habillée en bleu  
C'est ça l'habit que moi, j'aime pour courtiser ma belle...

Extrait d'une entrevue avec Clence Ancelet (*La découverte du français cadien*, CD-ROM, ed. Albert Valdman, Indiana University: Creole Institute 2002.):

Monsieur Narcisse Dugas, c'était un récolteur. C'était beaucoup un bon faiseur de maïs. Il y avait lui, et Monsieur Edouard Dugas et Michel Dugas, c'était trois frères. C'était des faiseurs de maïs. Mais Monsieur Bi-là, lui, c'était un bon blageur. Ça fait, il dit, un jour, il dit il a planté un giraumon. Et il dit quand il a parti à filer-là, il voulait voir le bout. Il a filé assez loin, il a été chez son engagé. Et il a rentré dans la cheminée. Et là, lui, il a décidé il fallait il rentre dans la maison. La porte était fermée [freme]. Il a cogné. Quand il a rentré dans la maison, il y avait un giraumon de soixante livres dedans la cheminée qu'était fait déjà.

Pendant longtemps, ces efforts étaient plutôt individualisés. Chacun improvisait sa façon de rendre les éléments non-standards des dialectes. Plus récemment, un corps de linguistes et de folkloristes contemporains ont commencé à travailler ensemble pour essayer de régulariser ce processus. Le premier produit de

cet effort est un corpus soigneusement vérifié de plusieurs centaines de pages qui fait partie du Louisiana French Database (sous la direction d'Albert Valdman, 2002-2005), qui sert de référence pour nos explorations. Le deuxième produit est le *Dictionary of Louisiana French* (Valdman et al) qui a vu le jour en 2009, qui contient des exemples contextuels de l'usage des termes, basés sur des transcriptions des sources orales. L'exactitude des transcriptions est de toute importance. Une transcription fautive peut être pire que rien dans le processus. Voici quelques exemples des problèmes de transcription:

"faire école" pour "faire récolte"

"J'étais au bal hier au soir" pour "J'ai été-z-au bal hier au soir"

"Et as tu pull un Ford donc ahead eux, pour repousser le bateau *back* à l'eau" pour "Et euh, tu peux l'*afford* d'engager eux pour repousser le bateau *back* à l'eau."

Il est important de comprendre que notre projet de produire une grammaire descriptive pour le français louisianais n'est pas simplement un exercice académique, théorique ou linguistique. Il y a des côtés pratiques qui sont tout aussi importants. Les stratégies développées par ce projet servent non seulement à transcrire fidèlement les témoignages de notre passé, d'une façon qui respecte et qui préserve la spécificité de cette oralité, mais aussi à composer des textes originaux qui représentent aussi cette spécificité. Et ceci non seulement entre guillemets, comme on le trouve assez souvent dans des textes littéraires pour représenter le parler dialectal, mais dans le texte intégral, comme si cette version du français était légitime. Et dans le fond, même avec toutes ces négociations et tous ces ajustements, ça reste du français dans le fond. Quelqu'un qui est lettré en français arrive à comprendre le sens du texte assez facilement. Au risque de trop présumer, quand je lis un auteur français ou québécois ou acadien ou maghrébin ou africain, je dois faire un certain effort pour pénétrer le texte, pour comprendre un vocabulaire, des expressions et des usages qui représentent une autre réalité. C'est normal. Donc, si un lecteur de la grande francophonie s'intéresse à lire un texte louisianais, n'est-il pas aussi normal de faire le même effort?

Ce projet n'est surtout pas une déclaration de sécession de la grammaire française, ni une déclaration de guerre contre Grévisse. Au contraire, nous cherchons à élargir la notion de la grammaire pour inclure des réalités d'une plus grande francophonie. Nous ne cherchons pas à quitter la famille, nous cherchons une place à la table. Pour comprendre pourquoi nous poursuivons ce projet, il serait utile de considérer quelques exemples de quoi il s'agit. Imaginez un tel projet socio-linguistique entre les mains des gens dont nous étudions la langue. Notre projet est basé sur l'intention d'équiper autant de gens que possible avec l'outil de l'écriture pour qu'ils puissent laisser des traces de leur existence. Imaginez encore combien plus qu'on saurait sur le Moyen Age si les paysans avaient pu écrire.

Je sus Cadien. J'ai parlé français avant d'apprendre l'anglais. Pas si longtemps passé, c'était normal. Aujourd'hui, c'est pas normal. C'est malheureusement rare.

Vous remarquez peut-être déjà que j'use pas le 'ne' pour faire le négatif (j'ai aussi dit, 'j'use' au lieu de 'j'utilise'). Ça, c'est pas normatif, mais c'est normal dans le monde ayoù j'ai grandi. Personne dans ma famille, personne dans mon voisinage avait le moindre tracas à faire comprendre l'idée de pas faire quelque chose ou de pas vouloir quelque chose sans le 'ne'. Quand mon père disait 'Fais pas ça!' on comprenait bien ça qu'il voulait pas et on le faisait pas. Ma communication en français a jamais souffert l'absence du 'ne'. Mon français précise encore aussi la différence entre 'il est tombé' – l'état – et 'il a tombé' – l'action. Mon français préserve des bijoux anciens comme les démonstratifs 'cez' et 'cil', comme le [h] aspiré de la 'hache' et de la 'haine'. En Louisiane, si on a *honte* ou si on *hait* quelque chose, on l'entend clairement. Mon français emploie des stratégies quelquefois différentes pour exprimer des idées. On a pas *très* faim; on a *beaucoup* ou *bien* faim ou *on a faim, faim*. On reste pas *très* loin; on reste loin, loin, loin. On a régularisé des contractions logiques: 't'achètes', 't'oublies'. Mon français se sert d'un vocabulaire qui représente aussi son américanité, avec des mots comme 'bayou' et 'chaoui' empruntés des Amérindiens, et 'gombo' emprunté des Créoles africains, aussi bien que d'autres mots comme 'truck' et 'radio' et 'satellite dish' empruntés d'une réalité forte et plus contemporaine, et sans aucune honte. Dans une blague populaire, une vieille femme se rend au garage dans son voinage et demande un mécanicien qui parle français en disant qu'elle pouvait pas s'expliquer bien en anglais. Ça fait, on a fait venir un mécanicien cadien qui travaillait là. "Tu parles en français?" la femme demande. "Ouais, madame," répond le travaillant. "Bon," elle dit, "j'ai un 1968 Chevrolet Impala sports coupe, et j'ai besoin d'un brake job et un tune-up. Et check les rings et les valves et les rotors tandis que t'es là dedans. Tu crois tu peux m'aider?" Pour elle, c'était tout en français, et dans un sens elle avait raison. Ça représentait le français de sa réalité, un français improvisé en exile pour pouvoir communiquer effectivement dans son milieu.

J'ai eu ma première expérience avec le français scolaire quand j'étais dans ma huitième année de l'école. C'était en 1964. Notre instituteur, ce que nous appelions notre maître d'école, était un Frère Chrétien de la Salle. Le premier jour de l'année scolaire, il a commencé son cours avec cette question: "Combien de vous parlez français de la maison? Levez la main." J'étais parmi les sept ou huit élèves qui ont levé nos mains. Il a continué, "Ceux qui ont la main levée, allez derrière la salle. Il faudra que je vous desapprends ce mauvais français avant de vous apprendre le bon français." Il était sérieux; il nous a envoyés littéralement, physiquement au fond de la salle. Comme pour justifier ce qu'il disait tandis qu'on se déplaçait, il nous a demandé comment on appelait le trou dans le mur par lequel on pouvait regarder dehors. Quelqu'un (pas moi) a dit, "le chassis." "Non," il a crié avec une certaine joie triomphale, "c'est une fenêtre." Je me rappelle d'avoir pensé qu'il devait avoir raison. D'abord, il était le professeur. Et en plus, si c'était une fenêtre en bon français, le mien devait faire défaut. On avait des fenêtres, mais pour nous, c'était un trou dans le mur qu'on pouvait fermer avec des volets. [Beaucoup plus tard, j'ai appris que le mot *fenêtre* vient du latin *fenestra* qui veut dire un trou dans le mur qui peut être fermé avec des volets. J'ai aussi appris que le terme *chassis* indique que la vitre peut être levée et fermée par un mécanisme glissant.] Notre cher professeur avait donc fait un jugement de valeur basé sur sa propre ignorance de l'histoire de la langue. Il

a aussi fait une erreur de jugement concernant le français natif des élèves qu'il a envoyé au fond de la salle. Le français cadien qu'on avait appris de la maison nous a pas mal servi. Au contraire, nous, on savait déjà ce que c'était la main, le doigt, le pouce, le bras, le coude, l'épaule, la tête, les yeux... On savait déjà instinctivement la différence entre "je mange," "j'ai mangé," "je mangeais," "j'avais mangé," "je mangerai," "je mangerais," et "j'aurais mangé," même s'il fallait qu'on apprenne à les écrire. Dans deux semaines, tous ceux qu'il avait envoyés derrière la salle étaient rendus au premiers rangs de la classe, basé sur nos notes. L'année d'après, mon professeur de français était un Cadien. Il m'a choisi pour représenter notre école dans une compétition académique dans l'état à laquelle j'ai gagné une médaille. J'avais jamais gagné à rien dans ma vie – j'étais trop mince et petit pour jouer aux sports – et ça a changé ma vie. C'est une grande partie de la raison que j'ai choisi de continuer mes études en français, et me voilà aujourd'hui devant vous.

La génération de mes parents et de mes grands-parents ont eu une différente expérience à l'école. Commenant en 1916, les écoles ont banni officiellement le français de l'enseignement. Ma grandmère, qui avait fini huit ans de scolarité en français dans la petite école communautaire dans son voisinage, devait recommencer à zéro en anglais. Après un an d'humiliation et de punition, elle a laissé tomber l'éducation. La génération de mon père est arrivée à l'école parlant peu ou pas d'anglais. La stratégie d'humiliation et de punition a continué, mais eux devaient rester à l'école jusqu'à l'âge de quinze ans et ils ont commencé à internaliser le message de l'assimilation. On entend l'effet de ces événements dans nos histoires.

Le français parlé par les Cadiens est une variété dialectale ou régionale du français. Généralement, on peut se servir du système orthographique standard pour le représenter. Ceci ne veut pas dire que les Cadiens suivent exactement les règles du français standard, en tout cas pas plus que d'autres variétés dialectales du français dans le monde, surtout parmi des locuteurs de classe et de contexte sociale similaires. Même si un Cadien ne peut pas écrire ce qu'il dit, cela ne veut pas dire que ce qu'il dit ne peut pas être écrit, avec quelques ajustements pour des variétés lexiques ou syntactiques. Par exemple, là où un locuteur de français normatif dirait "Je suis en train de réparer ma voiture," un locuteur cadien dirait plutôt "Je suis après arranger mon char." Les mots sont tous français, même si le choix de mots et la stratégie grammaticale sont dialectale. Au niveau du lexique, nous avons trouvé avec les recherches que nous avons fait pour le *Dictionary of Louisiana French* (2009) que ce qu'on avait considéré une déformation ou une dévolution du français peut être en fait la préservation d'une ancienne forme. Des termes comme *asteure* ou les démonstratifs invariables *cil* et *cez*, des expressions comme *être après* + l'infinitif pour représenter la progression, des conjugaisons variantes comme les terminaisons *-ont* et *-iont* pour la troisième personne plurielle au présent et à l'imparfait existaient tous en écrit dans le temps de Rabelais. Trouver cette variabilité linguistique en Louisiane ne devrait pas nous surprendre. La plupart des gens qui sont devenu les Cadiens ont quitté la France surtout pendant les années 1630 et 1640, quelques années avant la création de l'Académie Française qui représentait le désir de centraliser, de standardiser, de "purifier" la langue française. En cherchant dans des dictionnaires historiques et étymologiques, aussi bien que

dans les études lexiques comme celles de Poirier (1964 et 1977), Maillet (1971) et plus récemment Cormier (1999), on arrive à trouver des traces pour beaucoup du vocabulaire louisianais. Pour des régionalismes et des emprunts de d'autres langues, surtout l'espagnol et les langues indigènes (*brème* pour *aubergine*, *chaoui* pour *raton-laveur*...), on trouve des références dans les études de Ditchy (1932), de Read (1931), et de Phillips (1935). Le dictionnaire de Daigle (1984) peut être utile, malgré l'histoire de la langue un peu bizarre fournie par l'auteur. Le travail de Faulk, *Cajun French I* (1977) est une ressource riche de vocabulaire et d'expressions, malgré ses transcriptions bricolées basées sur le système phonétique de l'anglais.

Afin de développer de nouvelles méthodes convenables pour écrire et enseigner le français en Louisiane, des activistes culturels et des spécialistes pédagogiques se sont tournés à la tradition orale pour des ressources. À cause de la disparité des styles de transcription dans le passé, nous nous sommes rendus compte qu'il fallait standardiser une forme écrite avec une grammaire descriptive basée sur le bon usage cadien. Cette grammaire prend en considération certaines négociations nécessaires pour rendre la variation du français "standard," surtout au niveaux lexical et syntaxique. Mais la graphie reste basée sur l'orthographe française autant que possible, coïncidant avec d'autres chercheurs en tradition orale, y compris Jean-Pierre Pichette (1980) à Sudbury, ainsi que Jean-Claude Bouvier et le créoliste Robert Chaudenson (1980) qui revalorisaient l'oralité à Aix-en-Provence. Pour ce faire, certains principes s'imposent: [15]

**1. Rien éliminer.** On doit écrire tous les mots de l'interlocuteur, sauf quand il est évident qu'il se reprend afin de se corriger oralement.

**2. Rien ajouter.** On doit éviter d'ajouter des mots pour remplir le discours de l'interlocuteur (cf. l'absence du *ne* du négatif et du *que* comme pronom relatif).

**3. Rien changer sans raisons élaborées, en équipe.**

**4. Tout baser sur observation d'usage documenté.**

On doit utiliser la graphie française autant que possible. On ne doit faire aucun changement d'orthographe seulement pour représenter la prononciation de l'interlocuteur, surtout dans le cas des ellipses (cf. *table* prononcé [tab] ou *quoi* prononcé [ko]). Si un mot ne se trouve pas dans le dictionnaire ordinaire, chercher dans un dictionnaire étymologique ou bien un dictionnaire de la région (cf. *pirogue*, *bayou*, *chaoui*). Si on ne le trouve toujours pas, chercher dans une référence historique sur la langue française (cf. *cil* pour *celui/celle*, *asteur* pour *maintenant*). Faire son possible pour préserver les principes et l'esprit de la grammaire française en développant des changements syntactiques nécessaires (cf. *je vas* pour *je vais*, *t'as* pour *tu as*, l'élimination du pronom relatif dans *C'est l'homme j'ai vu hier*). Inventer soigneusement en consultation avec d'autres chercheurs seulement si une forme préexistante ne peut pas être indentifiée (cf. la différence entre l'adverbe *bien* et l'interjection *bein*).

Pour une version préliminaire ces règles appliquées, on peut consulter, par exemple, les entrevues transcrites dans *Makers of Cajun Music/Musiciens cadiens et*

*créoles* (Ancelet et Morgan 1984/1999) ou bien dans les contes présentés dans *Cajun and Creole Folktales* (Ancelet 1994). En voici un extrait, d'abord la version publiée:

Stanislaus Faul, "La chasse-galerie" (Ancelet 1994)

La chasse-galerie, c'est un homme qui avait été à la messe dimanche matin, tu connais. Et l'église était dans la prairie. Et il y a quelqu'un avec des chiens qui les avait suit. La messe était juste bien commencée, les chiens ont sorti au ras de la porte ayoù il était assis avec un lapin, à courser un lapin. Il a sorti dehors et il a parti à la course derrière lui aussi et il est après galoper toujours.

C'est ça ils ont appelé la chasse-galerie. Pendant des années, il a galopé sur la terre, mais asteur, il peut plus. Ça va dans l'air, ça. Mon père et mon beau-frère ont resté un soir un arpent avant de rentrer dans la savane à l'écouter passer. "Hou, hou, hou," ils écoutaient, comme si c'était des cloches et des chaînes. Supposé, il passe dans chaque pays tous les sept ans. (216)

Et ensuite la version révisée selon l'évolution des règles: version révisée:

La chasse-galerie, c'est un homme **qu'avait** été à la messe dimanche matin, tu connais. Et l'église était dans la prairie. Et **i y a** quelqu'un avec des chiens qui les avait suit. La messe était juste bien commencée, les chiens ont sorti au ras de la porte ayoù il était assis avec un lapin, à courser un lapin. Il a sorti dehors et il a parti à la course derrière lui aussi et il est après galoper toujours.

C'est ça ils ont appelé la chasse-galerie. Pendant des années, il a galopé sur la terre, mais asteur, il peut **pus**. Ça va dans l'air, ça. Mon père et mon beau-frère ont resté un soir un arpent avant de rentrer dans la savane à l'écouter passer. "Hou, hou, hou," ils écoutaient, comme si c'était des cloches et des chaînes. Supposé, **i** passe dans chaque pays tous les sept ans.

Il est évident que la tournure de phrase aussi bien que certains éléments de vocabulaire (*ayoù, juste, asteur*) et de grammaire (*il les avait suit, il a sorti, il est après galoper*) ne sont pas du français référentiel. Mais il s'agit néanmoins d'un français qui n'est pas impossible à comprendre par l'écrit, surtout si on n'a pas à pénétrer une orthographe pseudo-linguistique.

Ce que nous avons trouvé, très rapidement, c'est que le diable se trouve dans les détails. Quand nous avons commencé à transcrire des textes en équipe pour le projet du dictionnaire, il a fallu se mettre d'accord sur des points spécifiques concernant la structure de notre variété. Nous avons découvert ainsi les règles de notre grammaire vernaculaire, y compris la conjugaison variable des verbes, comment écrire 'vous va', 'eusse veut', 'il fallait', 'je sus'... Quoi faire du fait que nous ne faisons systématiquement pas l'accord avec le participe passé (parlant d'une pomme, 'il l'a pris et il l'a mangé', donc la nécessité de ne pas ajouter un 'e' au deuxième puisqu'on ne l'entend jamais dans le premier). Nous avons aussi découvert d'autres subtilités comme la différence systématique entre l'adjectif 'tit'

en position pré-nominale ('le tit garçon'), et l'adjectif 'petit' en position de complément ('le garçon est petit'). Certains se sont rendus à intégrer la différence entre le pronom 'a' (devant un mot qui commence avec une consonne) ou 'alle' (devant un mot qui commence avec une voyelle) en position nominative ('a mange parce qu'alle a faim') et le pronom 'elle' en position d'apposition ou de complément ('elle, a mange avec elle'). Ce qui nous a mené nécessairement à 'i' et 'il' ('i mange avec lui parce qu'il a faim'). Ce qui nous a mené aussi à 'i y a une raison', puisque le 'y' représente une sémi-consonne. Ces derniers exemples éliminent la solution populaire, mais moins logique 'y a eine raison', mais ils mènent aussi incontestablement à 'i veut' et 'a mange'.

Faire un dictionnaire et faire des transcriptions de la façon que parlent les gens, c'est une chose. On peut établir des conventions pour rendre des variations d'une façon systématique et fidèle. Ecrire quelque chose d'original représente tout à fait autre chose. Les gens qui ont pris crayon, plume, machine à taper et traitement de texte depuis les années 1970 pour participer à l'effort de produire une forme visuelle de la langue ont eu des idées et des stratégies souvent bien différentes. Ce qui ont écrit des pièces, des poèmes, des chansons, des contes, et mêmes des bandes dessinées (cf. Ancelet et Leroy 2011) ont été motivés par leurs propres besoins et intérêts, motivés par des pressions qui venaient de deux sources essentielles: d'une part, d'un désir de préserver une spécificité orale dans leurs écrits, et de l'autre, d'un désir de communiquer visuellement dans l'absence du son. Quelques fois, ces deux sources étaient plus rapprochées, comme dans la chanson ou le théâtre, des formes littéraires performées, inextricablement liées à l'oralité. D'autres fois, comme dans le conte ou dans certaines formes de la poésie, l'aspect visuel pouvait plus facilement se détacher de l'oral. Même là, les écrivains sentaient un besoin de préserver une certaine spécificité culturelle dans leurs écrits. Finalement, on trouve une gamme de possibilités. Certains (comme Richard Guidry et David Marcantel) ont opté pour des formes qui cherchaient à rendre le son visuellement.

Extrait de "Hallo, Grandma's fine, and y'all?" (Guidry, 1982):

J'sus assez larguée d'a'tend' parler d'not' magnière de parler à nous-aut',  
j'pourrais rej'ter. Y a la môtché du mond' qui dit qu'on devrait oublier  
l'français, pis l'aut' môtché est tout l'temps après nous dire qu'on devrait  
essayer d'garder not'langue. Moi, j'aimerais jus' qu'i' pourreriont s'faire eine  
idée.

Extrait de "Mille misères" (pièce qui a débuté en 1979; éventuellement publiée dans  
*l'Anthologie de la littérature louisianaise d'expression française*, 2017):

Garçon: Quoi-ce que les écrevisses ont à 'oir 'vec le français cadjin?

Père: Beaucoup! C'est ben simp'. Les pitits parlont pus français par rapport  
qu'y mangeont pu le manger cadjin. Ti prends ein Mexicain qui mange  
toujours des tomallies et des tacos. Quoi-ce qu'y parle? Le mexicain. Ti  
prends ein Italien toujours après manger des pizzas et du spaghetti. Quoi-ce

qu'y parle? L'italien! Et les Américains alors, y sont toujours après manger des hamburgers et des hot dogs, pis du poulet frit. Et quoi-ce qu'y parlent? L'américain! Voilà ça qui aide à étouffer le langage cadjin. Les pitits mangeront jusse du boudin et des écrevisses y parleront joliment ben le cadjin.

On est ça qu'on mange et les hamburgers font des Américains. Mon, j'en touche pas du tout.

D'autres (comme Jean Arceneaux, Deborah Clifton, et Zachary Richard) ont utilisé un vocabulaire régional et ont suivi les règles de la grammaire du français cadien ou créole, parfois influencé par leurs expériences et leurs contacts avec la plus grande francophonie, et sans trop s'appuyer sur la prononciation. La parution de *Cris sur le bayou*, en 1980, marque la première publication de poésie en français louisianais depuis le 19<sup>ième</sup> siècle et la toute première en français cadien. D'autres titres ont suivi.

Extrait de "Schizophrénie linguistique" (Arceneaux dans *Cris sur le bayou*, 1980):

I will not speak French on the school grounds.  
I will not speak French on the school grounds.  
I will not speak French...  
I will not speak French...  
I will not speak French...  
Hé! Ils sont pas bêtes, ces salauds.  
Après mille fois, ça commence à pénétrer  
Dans n'importe quel esprit.  
Ça fait mal; ça fait honte;  
Puis là, ça fait plus mal.  
Ça devient automatique,  
Et on speak pas French on the school grounds  
Et ni anywhere else non plus...

Extrait de "Et la louve qui parle" (Clifton 1999):

...Je trouve ça bien drôle, moi. Personne n'a jamais été capable de m'arrêter de parler quand j'avais le goût.

Mais en tout cas, juste pour que ça soit compris, que nous-autres aussit, on a bien des gueules pour parler et des mains pour écrire, je vais vous raconter mon côté de toutes ces affaires-là et comment ça se fait que j'ai ces deux têtes.

Mais, faites attention! il faut accepter mon histoire comme je la dis, comme je la raconte, et pas comme vous-autres voudraient que ça soit dit. Car, après tout, je suis louve, et je suis dans mon pays.

Extrait de "La vérité va peut-être te faire du mal" (Richard 1997):

Victimes de nous-mêmes  
étranglés à nos propres mains  
parrain tu me battais  
parler anglais pas parler français  
pas parler rien du tout. Silence.  
tais-toi, dérange pas. Behave yourself  
cette fois une autre râclée qu'on se donne  
battus au baton de notre tristesse  
fouettés au fouet de notre chère souffrance.

Encore d'autres, comme Jeanne Castille et David Cheramie, se sont rapprochés à un français plus normatif. Et bien sûr, il y a beaucoup de variabilité stylistique parmi ces auteurs.

Extrait de "Ma favorite toune" (Cheramie, 1997):

Je l'aime bien quand je conduis  
de voir les lèvres d'un autre chauffeur  
ou d'une autre chauffeuse  
remuer en harmonie  
avec les paroles de la chanson  
que je suis en train d'écouter  
à la radio.  
Mais ça n'arrive jamais  
quand j'écoute une chanson  
en français.  
D'ailleurs,  
je n'entends jamais  
de chansons en français  
à la radio  
dans la journée sur le chemin.

Récemment, armés avec l'expérience du dictionnaire des discussions sur le projet de grammaire descriptive, mon alter égo Jean Arceneaux a commencé à expérimenter avec la composition de textes basés dans la tradition orale et utilisant les stratégies développées pour la transcription, poussant jusqu'au bout de cette logique. Cette exercice a produit une collection de fabliaux cadiens que Jean appelle pour le moment "D'autres nouvelles nouvelles," d'après la collection de contes du Moyen Age. En voici deux exemples:

"Le dernier gombo" (Arceneaux 2016):

Vieux Monsieur Leblanc était sur son lit de mort. I y restait pas beaucoup de temps, et il avait fini de faire tous ses arrangements avec sa famille. Ils avaient fait venir le prêtre pour y donner les derniers sacrements.

Il avait refait son testament pour partager son bien. Il avait parlé à sa femme et à tous ses enfants. Il était paré pour s'en aller.

D'ayoù il était couché dans sa chambre, i pouvait entendre le monde en bas après faire des préparations. Et i pouvait sentir un gombo. Il a appelé un de ses tits-enfants et i y dit, "Boy, este gombo sent à bon." I dit, "Va dire à ta grandmère que j'aimerais un tit bol pour goûter une dernière fois."

Le garçon a descendu en bas dans la cuisine. Et il a revenu tout de suite au lit de son grandpère avec arien dedans ses mains.

Le vieux bougre y demande, "Ayoù mon gombo?"

Le garçon y dit, "Mame dit que tu peux pas en avoir. A dit que le gombo est pour après l'enterrement."

Extrait de *Jean-le-Chasseur et ses chiens* (Ancelet 2016):

Une fois, i y avait un jeune homme qui s'appelait Jean-le-Chasseur qui vivait avec sa mère qu'était veuve depuis plusieurs années. Ils avaient pas beaucoup d'argent, mais i la soignait aussi bien qu'i pouvait. Et elle, alle aimait son fils avec tout son coeur. Lui, il aimait beaucoup faire la chasse et ça y-eux donnait de la viande à manger. I chassait souvent avec ses trois chiens. Il avait trois taïaux, des traceurs qui s'appelaient Gaillum, Singo, et Moliseau. Il aimait beaucoup ses chiens et il les soignait le mieux qu'i pouvait. I y-eux donnait du manger de chien et des restant de table, et ils avaient chacun son lit de paille dans la grange.

Et un dernier exemple det élan poétique, Kirby Jambon. L'Academicien Marc Fumaroli a lu le deuxième recueil de Jambon, *Petites communions* (Tintamarre, 2013) dans un avion en rentrant à Paris. Peu de temps après, il a contacté le consulat français à la Nouvelle Orléans pour leur faire part de son désir d'honorer un poet "qui écrit dans un français qui avait depuis longtemps quitté la France." Le résultat a été le décernement du Prix Henri de Régner de l'Académie française à Jambon en 2014.

Extrait de "Pâquer les oeufs" (Jambon 2014):

tu peux ranger ton fusil pour un moment, tire pas,  
il y a juste assez de temps qui reste pour apprécier  
un autre printemps, une autre pause pour rattraper  
notre souffle, il faut pas avoir faim pour goûter un  
morceau de chocolat, on peut peindre la maison  
une couleur entre bleu et vert, les guerres et misères  
vont être là demain, il y a une fille qui veut danser,  
un enfant qui veut te raconter une aventure qui  
déborde sa mémoire et inonde son attention, tout  
quèque chose est correct, tout quèque chose est  
magnifique pour aller les zarico, touche le front  
avec un petit bout de cœur, teint l'idée avec cette

couleur d'agrément, promène-toi dans le jardin...

Cet élan a attiré une certaine attention dans le monde francophone. Plusieurs des écrivains ont participé dans des salons du livre et des lectures de poésies de Montréal à Paris, en passant par Moncton et Trois-Rivières. Et nous avons même lancé une *Anthologie de la littérature louisianaise d'expression française, de 1682 à nos jours* conjointement au Canada et chez nous.

Entre la littérature et la culture populaire, il y a les compositeurs de chansons qui peuvent "écrire" leurs compositions tant bien que mal, avec une énorme variété de compétences, rangeant de l'orthographe à peu près français à la transcription pseudo-phonétique, ou bien pas du tout, passant seulement par la mémoire. Il faut toujours néanmoins que le langage soit confortablement oral pour ceux qui écouteront les chanteurs, les discs et les radios. En partie à cause du genre, la chanson traditionnelle exige une représentation fidèle de la culture. On peut innover, on doit même innover – comme Zachary Richard l'a affirmé dans une entrevue des années passées, il ne faut pas toujours chanter la même vieille chanson – mais l'innovation doit respecter une certaine continuité, si elle doit être acceptée. C'est à dire qu'on peut surprendre le public, mais il faut quand même qu'il se reconnaisse dans le texte et dans le style.

"Amitié cassée," Horace Trahan (*Ossun Blues, Swallow*)

I y a un jour qu'a arrivé, j'ai parti de la maison.  
J'ai parti pour travailler aussi loin de ma famille.  
Et ma femme a resté avec les enfants à la maison.  
Elle m'a dit quand j'ai parti, elle va m'aimer pour toujours.

J'ai retourné à la maison pour trouver toi et lui  
Dans notre de la vieille maison. Moi, j'ai vu ça. Moi j'ai parti.  
J'ai quitté de la maison, c'est juste trois, quatre semaines passées.  
Et les chemins sont ma maison, et ma misère, c'est mon amie.

Aujourd'hui, je sus un étranger. I y a pus personne qui me connaît.  
Moi, je veux revenir à ma famille, oublier le passé.  
Mais c'est trop tard pour faire ça. Je sus malade. Moi, je vas mourir  
Dans les chemins après connaître que t'as cassé notre amitié.

Ecrire des paroles de chanson dans le contexte de la Louisiane francophone exige de négocier la création à l'intérieur des structures traditionnelles. Pour cette raison, les nouvelles chansons cadiennes représentent à mon avis la véritable poésie contemporaine. Contrairement à d'autres contextes comme en France et au Québec où les chansonniers insistent sur leur titre de poète pour avoir le prestige attaché à la littérature, en Louisiane, les poètes retournent à la chanson pour atteindre l'effet populaire, pour s'assurer de l'efficacité de leur communication, et pour acquérir le prestige attaché à la musique.

Aller de l'utilisation à l'enseignement de cette variance est encore autre chose, rendu difficile dans le contexte louisianais par un nombre limité de francophones cadiens dans le corps enseignant, aussi bien que par un nombre élevé d'enseignants étrangers (de France, Québec, Belgique, etc.) qui ne sont pas capables de fournir le français vernaculaire, même avec les meilleures intentions. Néanmoins, certains activistes produisent petit à petit un stock de matériaux pédagogiques pour le système scolaire, et les universités à Lafayette et au Baton Rouge ont créé des cours pour valoriser, explorer et enseigner le français cadien (aussi bien que la culture qu'il exprime) à côté du français référentiel. On continue à explorer et à découvrir des façons de valoriser le français cadien dans l'enseignement. On finira peut-être par avoir un manuel de stratégies pour le faire. J'espère que ce sera pas trop tard.

Il y a bien sûr différents registres et niveaux d'expression. Mais l'écrit n'a pas besoin de s'éloigner tellement de l'oral au point qu'on ne le reconnaît plus. L'écrit n'a pas besoin d'être une langue étrangère, une force qui nous distancie de nous-mêmes. L'écrit peut et devrait représenter notre spécificité linguistique, notre identité pour pas qu'on se trouve aliéné dans notre propre langue. Et on peut et on devrait inventer des méthodes pour enseigner la langue d'une façon qui valorise une telle expression identitaire. Sinon, on finira par produire des générations qui ont honte d'elles-mêmes et des précédentes et cela ne peut pas être sain. Comme Low Sarkar et Winer ont trouvé pour le contexte québécois:

“...if schools are to remain relevant to the youth they serve, educational policymakers must acknowledge and engage multilingual and multi-varietal popular formulations of language.” (78)

Elles ont aussi noté “the existence of multiple Frenches and the need for a multidialectical approach to the teaching of French in school” (2009:78).

Et tout ceci peut se faire à l'intérieur de ce qu'on appelle le français, si nous insistons pour avoir notre propre place à la table de la francophonie en nos propres termes. Je ne voudrais surtout pas déclarer une indépendance à l'égard du français; je voudrais au contraire intégrer le parler cadien dans ce qu'on appelle le français, qui sera enrichi par notre variabilité. On perd seulement quand on soustrait, pas quand on ajoute. Il ne s'agit pas non plus d'un désir arriéré de préserver un passé folklorisant. A mon avis, il s'agit plutôt d'un mouvement d'avant-garde qui réclame une ouverture sur l'avenir basée sur un respect pour le passé. Le français cadien n'est pas vieux et démodé. Il est tout à fait contemporain et créateur, si on le laisse vivre et respirer, créer et devenir. Il est ce qu'il est. C'est peut-être un miracle, mais il existe encore, et il bouillonne de possibilités, comme dans tant d'autres régions de la francophonie.

Cette question, qui se pose partout dans ce qui s'appelle de nos jours la francophonie (Québec, Acadie, Maghreb, Afrique sub-saharienne, Antilles, Louisiane...), est surtout importante pour les Cadiens et les Créoles de Louisiane pour deux raisons. D'une part, c'est ce qu'on appelle librement le français qui continue à nous lier en tant que peuple. Même si nous arrivons à trouver des

excuses pour ceux qui ne peuvent plus s'exprimer dans la langue de nos ancêtres, le français continue à s'imposer comme indicateur d'identité. Ceci n'est pas négligeable; il ne s'agit pas simplement d'une langue, mais aussi d'une façon de voir les choses, de concevoir le monde, notre monde. On parle, on considère, on chante, on crie, on rêve, on pense dans une langue. Ça nous fait rire et pleurer. Ça exprime nos amours et nos haines, nos succès et nos frustrations, nos peurs et nos espoirs. Ça nous donne des frissons. Et quand un élément aussi fondamental de la conception culturelle, sociale et historique d'un peuple change, quelque chose de fondamental change nécessairement dans le peuple aussi, veut veut pas. Et d'autre part, à cause de la situation sociolinguistique actuelle, nous devons compter sur les écoles pour préserver et régénérer le français. Et si nous allons préserver la spécificité de notre français, il faudra développer des connaissances, des stratégies et des méthodes qui soutiendront cet effort.

Parmi ceux qui parlent encore ce qu'on appelle librement le français, il y a des différences importantes, de style, de vocabulaire, de grammaire, etc., qui sont dues autant aux différents contextes historiques et culturels qui nous ont influencés qu'aux différentes expériences que nous avons créées pour nous-mêmes, à l'intérieur de et quelques fois malgré ces contextes. Les Acadiens qui se sont trouvés en Louisiane ont été influencés par les Créoles français et les Créoles africains, aussi bien que par les Espagnols, les Anglo-Américains et d'autres tribus d'Amérindiens (Brasseaux 1992). Et nous avons tous été influencés par des systèmes d'éducation qui essaient de régulariser et de standardiser notre parler. Dans certains cas, comme en Louisiane et au Maine, il y a eu un effort massif pour le remplacer par l'anglais selon la devise du président Theodore Roosevelt: "We have room for but one language in this country, and that is the English language, for we intend to see that the crucible turns our people out as Americans, of American nationality, and not as dwellers in a polyglot boarding house" (Roosevelt 1926).

Si nous avons préservé une façon distinctive de nous exprimer, c'est en dépit des efforts de nous l'effacer (et souvent aussi autant par isolement, il faut l'admettre). En Louisiane et dans certaines parties de la Nouvelle Angleterre, il y avait une masse critique qui a réussi à résister ces efforts tant bien que mal jusqu'à aujourd'hui. Au Missouri, où il y en avait moins, les derniers francophones viennent tout juste de s'éteindre. Aux années 1970, en Louisiane, nous avons commencé à essayer de sortir du coin dans lequel l'anglais nous avait poussés seulement pour nous trouver repoussés dans le même coin par le soi-disant 'bon français'.

En Louisiane, si nous cherchons à résister à la perte du français, c'est que nous cherchons à préserver les éléments de notre spécificité culturelle et linguistique. Nous cherchons les preuves d'une identité commune et nous en trouvons dans notre langue, la même langue qu'on essaie souvent à éliminer ou à améliorer, à corriger. D'un côté, les linguistes nous disent que notre parler représente un trésor, un drapeau linguistique, une généalogie orale. De l'autre, des enseignants peuvent traiter notre parler comme un problème pédagogique, une erreur à corriger, avec toutes les meilleures intentions du monde, pour nous ouvrir sur le monde francophone, pour ne pas qu'on rie de notre accent, de notre vocabulaire, de notre grammaire.

Si je prends la parole aujourd'hui, c'est surtout pour proposer que cette schizophrénie linguistique n'est pas nécessaire, qu'elle est basée sur une fausse dichotomie. Toute langue vivante évolue naturellement, nourrie par une synergie dynamique de deux forces : d'une part la force conservatrice de la préservation et, de l'autre, la force innovatrice de la création. Autrement dit, il y a des gens qui surveillent la langue (les enseignants, les académiciens, etc.) et d'autres qui l'utilisent pour communiquer (en parlant, en chantant, en écrivant). Je suis persuadé qu'il y a une façon de valoriser nos différences tout en les intégrant dans une stratégie d'enseignement qui s'ouvre en même temps sur le français référentiel. Cette question n'a pas besoin de nous polariser en campements académiques et populaires. Les positions n'ont pas besoin d'être mutuellement exclusives. Nous avons été séparés du reste du monde francophone pendant trop longtemps par des forces extérieures; nous ne devrions pas nous séparer nous-mêmes de l'intérieur. Il n'est pas question de l'un *ou* l'autre; on peut avoir l'un *et* l'autre. Mais ceci demande un changement essentiel dans la philosophie, surtout de l'éducation. Et les changements doivent venir des deux côtés. Le système d'éducation aurait besoin de s'ouvrir pour pouvoir considérer la possibilité et la valeur du vernaculaire et la richesse de la variabilité. Ceci n'est pas facile à effectuer, puisque l'éducation, surtout des langues, est généralement conçue pour réduire et éliminer les différences dans un effort de mener vers l'universel. Mais l'univers est composé d'une infinité de localités. Il faudrait apprendre non seulement à les tolérer, mais à les encourager et à les célébrer. En même temps, nos différentes communautés auraient besoin de considérer l'importance de la communication. Il est trop facile de perdre ce débat par une exclusivité basée dans chaque minutieuse différence communautaire. Le système d'éducation ne peut pas fournir des centaines de français. Mais il pourrait soutenir l'intégration des variantes dans un seul système qui valorise et le local et l'universel par ces centaines de français. Il ne s'agit pas de soit choisir pour l'avenir soit de rester pris dans un passé folklorique. On peut et on devrait glisser entre les cornes du dilemme. Il ne s'agit pas de fermer des portes, mais d'utiliser les ressources locales pour précisément les ouvrir, idéalement sans s'écraser les doigts.

#### Références:

- Acadie tropicale*, ed. Barry Jean Ancelet. Lafayette: Editions de la Nouvelle Acadie, 1983.
- Ancelet, Barry Jean. *The Makers of Cajun Music / Musiciens cadiens et créoles*, with photographs by Elemore Morgan, Jr. Austin: University of Texas Press; and Québec: Presses de l'Université du Québec; 1984;; revised edition, *Cajun and Creole Music Makers* (Jackson: University Press of Mississippi, 1999).
- \_\_\_\_\_. *Cajun and Creole Folktales: The French Oral Tradition of South Louisiana*. New York: Garland Publishing, 1994.
- \_\_\_\_\_. *Jean le Chasseur et ses chiens*. Moncton: Bouton d'Or / University of Louisiana Press, 2016.
- \_\_\_\_\_. "La politique socio-culturelle de la transcription: la question du français louisianais," *Présence francophone*, no. 43 (1993): 47-62.

- \_\_\_\_\_. "Valoriser la variabilité pour préserver une identité linguistique," *Entre Nous* (bulletin pédagogique du Centre Provincial de ressources pédagogiques de la Nouvelle-Ecosse), vol. 99 (septembre 2004): 8-12.
- Anthologie de la littérature louisianaise d'expression française, de 1682 à nos jours*, ed. Mathé Allain, Barry Jean Ancelet, May Gwinn Rush Waggoner, and Tamara Lindner. Lafayette: University of Louisiana Press, et Sudbury: Editions Prise de Parole, 2017.
- Arceneaux, Jean, "Schizophrénie linguistique," dans *Cris sur le bayou*, ed. Barry Jean Ancelet. Ville Saint-Laurent: Editions Intermède, 1980.
- \_\_\_\_\_. *Le trou dans le mur: Fabliaux cadiens*. Moncton: Perce-Neige, 2012.
- Arsenault, Guy. *Acadie Rock*. Moncton: Editions d'Acadie, 1973.
- Boudreaux, Annette. *À l'ombre de la langue légitime: L'Acadie dans la francophonie*. Paris: Classiques Garnier, 2016.
- Bourdieu, Pierre. *Ce que parler veut dire*. Paris: Fayard, 1982.
- Bouvier, Jean-Claude, et al. *Tradition orale et identité culturelle: Problèmes et méthodes*. Paris: Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1980.
- Brasseaux, Carl A. *The Founding of New Acadia*. Baton Rouge: Louisiana State University Press, 1987.
- \_\_\_\_\_. *Acadian to Cajun: transformation of a people, 1803-1877*. University Press of Mississippi, 1992.
- Cerquilini, Bernard. *Éloge de la variante: Histoire critique de la philologie*. Paris: Seuil, 1983.
- Cerquilini, Bernard. *La naissance du français*. Que sais-je? Paris: Presses Universitaires de France, 1991.
- Cheramie, David. *Lait à mère* (poésies). Moncton: Éditions d'Acadie, 1997.
- Clifton, Deborah. *Et à cette heure, la louve* (poésies). Moncton: Éditions Perce-Neige, 1999.
- Cormier, Yves. *Dictionnaire du française acadien*. Saint-Laurent: Fides, 1999.
- Daigle, France. *Sans jamais parler du vent: Roman de crainte et d'espoir que la mort arrive à temps*. Moncton, Editions d'Acadie, 1983.
- Dadié, Bernard. *Le pagne noir*. Paris: Présence Africaine, 1955.
- Dictionary of Louisiana French As Spoken in Cajun, Creole and American Indian Communities*, co-authored with Albert Valdman, Kevin Rottet, Tom Klingler, Amanda LaFleur, Richard Guidry, Tamara Lindner, Michael Picone, and Dominique Ryon. Jackson: University Press of Mississippi, 2009.
- Ditchy, Jay. *Les Acadiens louisianais et leur parler*. Paris: Librairie E. Droz, 1932.
- Diop, Birago. *Le contes d'Amadou Koumba*. Paris: Présence Africaine, 1961.
- Eloge du chiac*, d. Michel Brault, Office National du Film (Canada), 1969
- Eloge du chiac, part two*, d. Marie Cadieux, Office National du Film (Canada), 2009.
- Faulk, James Donald. *Cajun French I*. Abbeville, LA: Cajun Press Inc., 1977.
- Godbout, Jacques. *Le couteau sur la table*. Paris: Editions du Seuil, 1965.
- Guidry, Richard. *C'est p'us pareil* (monologues). Éditions de la Nouvelle Acadie. Lafayette, LA: Center for Louisiana Studies, 1982.
- Jambon, Kirby. *Petites communions: Poèmes, chansons et jonglements*. Shreveport: Editions du Tintamarre, 2013.

- Julien, Eileen. *African Novels and the Question of Orality*. Bloomington: Indiana University Press, 1992.
- Kourouma, Ahmadou. *Les soleils des indépendances*. Montréal: Presses Universitaires de l'Université de Montréal, 1968.
- Lalonde, Michèle. *Défense et illustration de la langue québécoise, suivi de Prose et poèmes*. Paris: Hexagone/Laffont, 1979.
- Low, Bronwen, Mela Sarkar, et Lise Winer, "Ch'us mon propre Bescherelle: Challenges from the Hip-Hop nation to the Québec nation," in *Journal of Sociolinguistics*, 2009: 13(1) 59-82.
- Macron, Emmanuel, discours au New Orleans Museum of Art, New Orleans, 2 décembre 2022.
- Maillet, Antonine. *La sagouine*, Editions Leméac, 1971.
- \_\_\_\_\_. *Rabelais et les traditions populaires en Acadie*. Québec: Presses Universitaires de l'Université Laval, 1971.
- Miron, Gaston. *L'homme rapaillé*, Montréal: Presses Universitaires de l'Université de Montréal, 1970; Montréal: Typo, 1988.
- Ong, Walter. *Orality and Literacy*. London: Methuen, 1982; rpt. London: Routledge, 1988.
- Ouologuem, Yambo. *Le devoir de violence*. Paris: Seuil, 1968.
- Phillips, Hosea. "A Glossary of the variants from standard French used in Evangeline Parish," thesis, Louisiana State University, 1935.
- Pichette, Jean-Pierre, "Notre transcription," dans *Menteries drôles et merveilleuses: Contes traditionnels du Saguenay*. Montréal: Les Quinze, 1980.
- Poirier, Pascal. *Glossaire Acadien*. Moncton: Université de Moncton, 1964; 1977.
- Read, William A. *Louisiana French*. Baton Rouge, LA: Louisiana State University Press, 1963.
- Richard, Zachary. *Faire récolte: poésie*. Moncton: Editions Perce-Neige, 1997.
- Roosevelt, Theodore. *Works* (Memorial ed., 1926), vol. XXIV, p. 554 (New York: Charles Scribner's 11 Sons).
- Sarkozy, Nicolas, "Déclaration de M. Nicolas Sarkozy Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la promotion de la Francophonie, à Paris le 20 mars 2010: Texte intégrale." <https://www.vie-publique.fr/discours/178462-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-pr>
- Tout Bec Doux: The Complete Cajun Comics of Ken Meaux and Earl Comeaux*, ed. Barry Jean Ancelet et Fabrice Leroy. Lafayette: University of Louisiana Press, 2011.
- Trahan, Horace, "Amitié cassée," Ossun Blues, Swallow Records.
- Tremblay, Michel. *Les belles soeurs*. Montréal: Leméac, 1972.